



Acteur

de la transition énergétique

2016

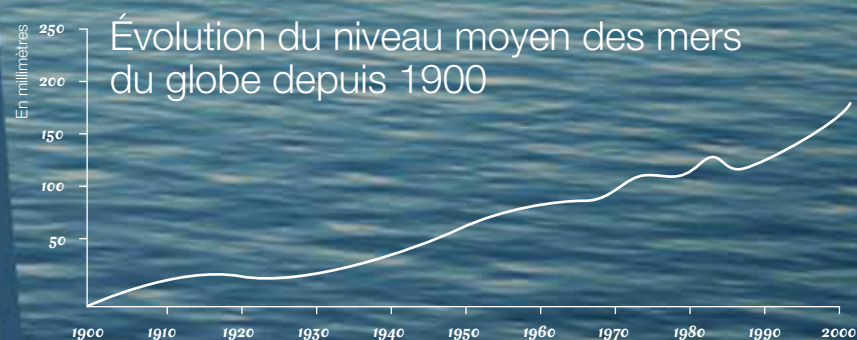


CRÉDIT AGRICOLE

Le changement climatique et ses enjeux

La température atmosphérique globale s'élève, les réserves de glace diminuent, le niveau des mers monte.

L'influence humaine sur le dérèglement climatique est aujourd'hui attestée. En cause, la croissance économique (et notamment l'essor de l'activité industrielle depuis le XIX^e siècle), mais aussi la croissance démographique. Dioxyde de carbone, méthane et oxydes nitreux – les gaz à effet de serre (GES) – sont émis dans des proportions inégalées depuis 800 000 ans.



Source : ministère de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie, 2013.

COP21 : un accord majeur

À Paris, le 12 décembre 2015, les 196 parties prenantes ont adopté un accord ayant pour but de lutter contre le changement climatique. Cet accord porte sur différents éléments :

Atténuation : il s'agit de réduire les émissions suffisamment vite pour atteindre l'objectif de température. L'accord engage ses signataires à limiter la hausse de température « bien en deçà de 2 °C » et à « poursuivre leurs efforts » pour limiter cette hausse à 1,5 °C avant la fin du siècle.

Adaptation : l'enjeu est de renforcer la capacité des pays à faire face aux impacts climatiques. L'accord reconnaît que 100 milliards de dollars (en prêts et en dons) devront être consacrés chaque année à partir de 2020 à financer des projets permettant aux pays de s'adapter aux changements climatiques (montée des eaux, sécheresse...).

L'accord de Paris sur le climat a été signé par 177 parties (176 pays + l'Union européenne) membres de la Convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques (CCNUCC). Les pays doivent encore le ratifier. Au jour de la signature, une quinzaine d'États, principalement de petits pays insulaires avaient déjà ratifié le texte.

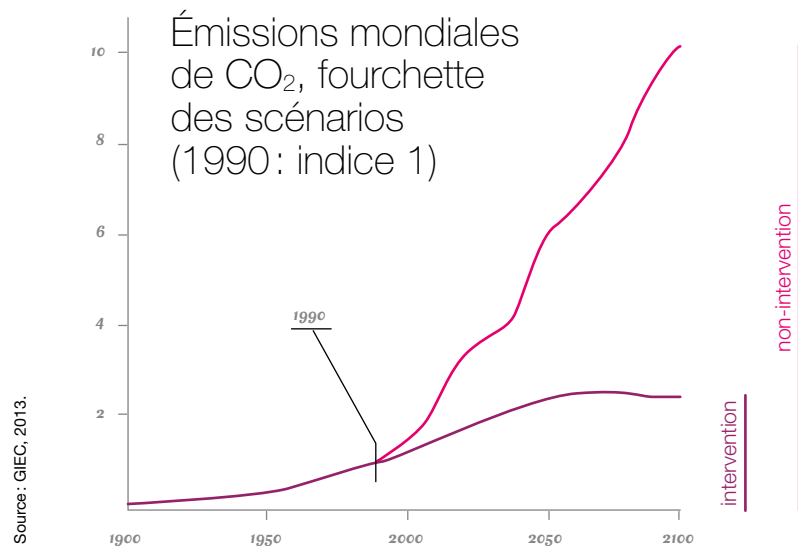
Le Crédit Agricole a rejoint en 2016 l'initiative « Science Based Target » fondée par le Carbon Disclosure Project (CDP), United Nations Global Compact, World Resources Institute et WWF. Les entreprises signataires s'engagent à aligner leurs émissions de gaz à effet de serre sur les recommandations des scientifiques du GIEC **pour limiter la hausse de la température moyenne mondiale en-dessous de 2 °C.**

AGIR EST UNE NÉCESSITÉ

Tous les scénarios prévisionnels du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC) l'indiquent : la température atmosphérique va continuer de s'élever, tout comme le niveau des mers.

Heureusement, limiter l'ampleur du changement climatique est possible. Des « trajectoires d'atténuation » tablent sur une limitation du réchauffement à moins de 2°C en 2100 par rapport à l'ère préindustrielle. Pour y parvenir, **une prise de décision au niveau mondial est nécessaire** afin de réduire de façon significative les émissions de GES. C'est tout le sens de la Conférence des Nations unies sur les changements climatiques (COP22) qui se tient à Marrakech cette année.

En complément des actions d'atténuation, **l'adaptation de nos territoires au changement climatique** est devenue un enjeu majeur pour de nombreux secteurs d'activité (agriculture, tourisme, construction, automobile, infrastructures...). Elle appelle une mobilisation de tous les acteurs au niveau national.



Les États membres de l'Union européenne se sont donné trois objectifs à l'horizon 2020. Ce sont les « 3 fois 20 » :

- 20 %
d'émissions de GES
par rapport au niveau
de 1990

20 %
d'énergies renouvelables
(EnR) dans la consommation
énergétique totale de l'UE

- 20 %
de consommation
d'énergie par rapport
aux projections 2020

En France, ces objectifs sont encore renforcés par le projet de loi de transition énergétique pour la croissance verte qui prévoit **d'ici 2030** :

- 40 %
d'émissions de GES
par rapport à 1990

- 30 %
de consommation
d'énergies fossiles
par rapport à 2012

Porter la part des EnR
à **32 %**
de la consommation
d'énergie et à **40 %**
de la production
d'électricité

UNE ÉCONOMIE EN CONSTRUCTION

De multiples facteurs peuvent contribuer à l'atténuation de l'impact de l'homme sur le climat : l'évolution des comportements et des modes de consommation, la gouvernance, l'innovation ou la promotion des infrastructures respectueuses de l'environnement. Les énergies renouvelables et l'efficacité énergétique, qui consiste à réduire les besoins en énergie et à développer des alternatives aux énergies fossiles, sont les principaux leviers de **la transition énergétique**.

Soutien au développement, à la diffusion et au transfert de technologies : les besoins et les opportunités sont multiples, et c'est toute une économie qui est à construire.

Les banques sont au cœur de ce mouvement.

Elles peuvent aider et accompagner les industriels, les agriculteurs, les collectivités et les particuliers à s'engager sur la voie d'une économie décarbonée.

Un acteur clé de la transition énergétique

Le Crédit Agricole mesure l'importance de son rôle dans la transition énergétique. Les positions de premier plan du Groupe, ses expertises métiers, son poids économique (30 milliards d'euros de produit net bancaire) et sa dimension (140 000 collaborateurs) constituent de nombreux atouts pour prendre part au financement de cette nouvelle économie de façon soutenue et dynamique. L'implantation locale de la banque, au travers des Caisses régionales et de LCL, véritables « bras armés » de son action sur le terrain, vient décupler cette force.

Bertrand Corbeau

DIRECTEUR GÉNÉRAL ADJOINT
DE CRÉDIT AGRICOLE SA

« L'environnement est aujourd'hui la 2^e source d'innovation après le numérique. Les mutations écologiques et énergétiques s'accroissent sur tous les territoires et concernent tous nos clients. Le Crédit Agricole a la volonté d'être moteur dans cette transition vers une économie plus responsable et plus sobre en carbone et de soutenir toutes les initiatives locales, nationales et mondiales grâce à notre savoir-faire. »

Stanislas Pottier

DIRECTEUR DU DÉVELOPPEMENT
DURABLE DE CRÉDIT AGRICOLE SA

« Pour répondre aux nombreux défis posés par la transition énergétique et soutenir tous les projets dans ses territoires d'implantation, le Groupe mobilise tous ses métiers et développe une forte expertise au service de toutes ses clientèles. »

UN DOMAINE STRATÉGIQUE

Le Crédit Agricole a choisi depuis 2010 de faire de **l'Économie de l'Énergie et de l'Environnement** l'un de ses six relais de croissance, aux côtés du Logement, de l'Agriculture-Agroalimentaire, de la Santé-Bien Vieillir et de la Mer et du Tourisme, dans son Plan à Moyen Terme 2020.

Notre volonté est d'apporter un accompagnement économique et financier adapté à l'ensemble de nos clients. Cette ambition stratégique est au cœur de la Politique RSE du Groupe et du Pacte Coopératif et Territorial des Caisses régionales. Les enjeux sont multiples :

- **Proposer des produits et services** permettant aux clients de privilégier les énergies renouvelables, les transports propres ou les économies d'énergie, et d'accélérer la transition vers une économie décarbonée ;
- **S'engager** dans une démarche volontaire de réduction des émissions de CO₂ induites par ses financements et ses investissements ;
- **Accompagner** nos clients dans la décarbonation de leurs portefeuilles de placement et de leur épargne.
- **Être présent auprès de tous nos clients** – particuliers, agriculteurs, professionnels, entreprises, collectivités publiques – et de nos territoires, dans la transition énergétique.

UNE STRATÉGIE EN 4 AXES

Axe 1
Accompagner nos clients vers la performance énergétique

Axe 2
Intensifier notre présence dans les énergies renouvelables

Axe 3
Financer les projets et les services à l'environnement

Axe 4
Devenir la banque de référence de l'épargne utile et responsable

Accompagner

nos clients vers la performance énergétique

Consommer moins d'énergie sans abaisser le niveau de confort ni réduire l'activité économique, voilà l'enjeu de l'efficacité énergétique. À la fois banque de proximité et d'investissement, investisseur institutionnel et promoteur immobilier, le Crédit Agricole est au centre d'un écosystème intégré, dans lequel il tient le rôle de financeur-conseil de l'efficacité énergétique.



PROMOTEUR DE LA VILLE DURABLE

À travers ses quatre métiers – la promotion immobilière, l'administration de biens, le *facility management*, et le conseil et la valorisation d'actifs immobiliers –, Crédit Agricole Immobilier joue un rôle moteur en matière d'efficacité énergétique.

Cette filiale du Groupe compte **parmi les premiers signataires de la Charte pour l'efficacité énergétique des bâtiments tertiaires**, ouverte à tous les acteurs publics et privés désireux d'engager l'amélioration énergétique de leur parc.



Résidence étudiante à Noisiel.

CA Immobilier, de même qu'Amundi Immobilier, est membre de l'association **BBCA** pour le développement des bâtiments bas carbone, lancée en octobre 2015. L'association délivre un label reposant sur deux piliers : la construction raisonnée et l'exploitation maîtrisée, que viennent compléter deux axes d'innovation, le stockage du carbone et l'économie circulaire. CA Immobilier a obtenu le label BBCA pour deux projets dont une résidence étudiante de 230 logements à **Noisiel**, en région parisienne.

FINANCEUR DE LA RÉNOVATION DE L'HABITAT

Les Caisses régionales proposent l'**outil Calculeo** sur leur site internet qui permet aux clients d'obtenir toutes les informations sur les aides disponibles en cas de travaux d'économies d'énergie. Cet outil permet d'avoir une information très fine, puisque outre les aides nationales, **le client peut obtenir le montant des aides régionales ou même de sa commune**. Ce simulateur sera bientôt en ligne sur tablette et utilisable en agences. Des informations sur les CEE* et un outil simple d'audits énergétiques seront ajoutés prochainement à **Calculeo**.

* Certificats d'économie d'énergie



Le service Calculeo sera bientôt disponible en agence, sur tablette.

2 Mds€
d'Éco-Prêts distribués par
les Caisses régionales
depuis 2009*.

* Chiffre arrêté à décembre 2015



2 Mds€
de prêts d'économies
d'Énergie distribués par
les Caisses régionales
depuis 2007*.

* Chiffre arrêté à décembre 2015

ACTEUR ENGAGÉ CONTRE LA PRÉCARITÉ ÉNERGÉTIQUE

Favoriser l'amélioration et la rénovation des logements des ménages modestes et fragilisés par des événements de vie, tel est l'objet de **deux nouvelles conventions** signées par la Fédération nationale du Crédit Agricole :

- la convention liant **la Caisse des Dépôts et les Caisses régionales**, qui distribuent des microcrédits garantis à travers leur dispositif Passerelle, a été revue pour faciliter le financement de travaux.

- l'autre avec **la Fédération « Solidaires pour l'habitat » (Soliha)***, prévoit une collaboration pour détecter les ménages en difficulté de logement, monter en commun des projets de rénovation et des solutions de financements et, plus globalement, partager des expertises et des solutions.

* Solidaires pour l'habitat exerce 5 activités : la réhabilitation accompagnée, l'accompagnement des personnes, la gestion locative sociale, la production d'habitat d'insertion et la conduite de projets de territoire.



ACCOMPAGNER LES ENTREPRISES

«L'exemple du partenariat de la CR de Lorraine avec le Conseil régional»

Quel que soit leur statut, artisan, PME ou ETI, la majorité de ces professionnels est impactée par la transition énergétique. Leurs outils de travail, chaînes de production, lieux de stockage ou simples bâtiments sont amenés à évoluer afin d'optimiser leur consommation énergétique.

Dans ce nouvel environnement, le Crédit Agricole de Lorraine a noué une relation privilégiée avec le Conseil régional afin d'accompagner les entreprises et de répondre au mieux à leurs besoins. **Chacun des acteurs apporte son savoir-faire et son expertise pour permettre le développement des projets énergétiques sur le territoire.** Le Conseil régional, par l'intermédiaire de son expert énergétique, a délivré des diagnostics personnalisés aux professionnels intéressés par la démarche. Le Crédit Agricole de Lorraine a, quant à lui, adapté ses solutions de financements pour accompagner ces entreprises lorraines, qu'elles soient clientes ou prospects.

CONSEILLER LES ENTREPRISES DANS LEURS INVESTISSEMENTS DE PERFORMANCE ÉNERGÉTIQUE

Les bâtiments et les équipements sont l'une des composantes majeures pour les entreprises dans leur stratégie économique, énergétique et environnementale. Si certaines entreprises sont obligées de réaliser un audit énergétique depuis la loi DADUE de 2013, tous les chefs d'entreprises sont concernés par les questions d'optimisation énergétique. La mise en place de certifications ou systèmes de management ainsi que tous les investissements énergétiques sur le bâti et les procédés industriels constituent des leviers de compétitivité durables et génèrent généralement de bons taux de retour. Le Crédit Agricole propose désormais aux entreprises, quelle que soit leur taille, une **Démarche Conseil Energie** dédiée pour accompagner ces opérations. L'expertise et le savoir-faire du Groupe dans le montage des financements verts et de certaines technologies éco-efficaces en font le partenaire clé des décideurs sur le sujet.

Axe 2

Intensifier

notre présence dans les énergies renouvelables

Photovoltaïque, éolien, offshore, méthanisation... : les alternatives aux énergies fossiles sont multiples. Mais l'augmentation de la part de ces énergies vertes dans la consommation globale passe par de lourds investissements en recherche-développement et en infrastructures. Grâce à son maillage du territoire, à ses filiales expertes présentes sur les marchés internationaux et à ses activités d'assurance, le Crédit Agricole est aujourd'hui l'acteur de référence du financement des énergies renouvelables (EnR).

LEADER DU FINANCEMENT DES ÉNERGIES RENOUVELABLES À TRAVERS SES FILIALES

Le Crédit Agricole, avec l'appui de ses filiales et des Caisses régionales, a un rôle majeur dans le développement des EnR.

1^{er}
groupe bancaire
financeur des EnR
en France

20,5 GW
d'EnR installés
financés à fin 2015
dans le monde

Soit l'équivalent de
la consommation
annuelle de
10,1 millions
de foyers français

CAMCA, ASSUREUR DES ÉNERGIES RENOUVELABLES

Afin de sécuriser leur construction et d'assurer leur viabilité à long terme, les installations EnR sont assurées par Pacifica (Crédit Agricole Assurances) et/ou via CAMCA Courtage. CAMCA a développé son expertise et enrichi son offre autour de l'assurance des grands projets d'énergies renouvelables, pour couvrir notamment les dommages aux biens, la perte d'exploitation et la responsabilité civile fournisseur d'énergie.



CAM ÉNERGIE, INVESTISSEUR DANS LA PRODUCTION D'ÉNERGIE VERTE

CAM Énergie, fonds d'investissement de la Caisse régionale Pyrénées-Gascogne dédié à la transition énergétique, ancre le Crédit Agricole aux côtés des acteurs locaux dans tous leurs projets verts. Avec plus de 250 millions d'euros d'investissements, la société exploite aujourd'hui un parc de sources d'énergies renouvelables d'une puissance totale de plus de 100 MW, principalement des centrales photovoltaïques.



2 800 MW
de puissance électrique installée financés en éolien, photovoltaïque et biomasse

1 250 000
foyers français alimentés en électricité

UNIFERGIE, EXPERT AU CŒUR DES TERRITOIRES

L'implication du Crédit Agricole est maximale sur un marché des EnR en plein essor et très évolutif, où veille et sécurisation des investissements comptent parmi les grands enjeux. Unifergie, filiale spécialisée dans les projets énergétiques et environnementaux de Crédit Agricole Leasing & Factoring, apporte financement et conseil aux Caisses régionales et à leurs clients. En 2015, en plus de son action dans le domaine de la performance énergétique, **Unifergie a soutenu des projets dans les secteurs du photovoltaïque, de l'éolien, de la biomasse et de la cogénération gaz** pour plus de 250 millions d'euros, sous forme de crédit-bail et de crédit classique.



CAA, INVESTISSEUR DANS LES ÉNERGIES RENOUVELABLES

Investisseur institutionnel, **Crédit Agricole Assurance** utilise des critères extra-financiers dans ses décisions d'investissements. Cette politique se double d'une stratégie d'investissements thématiques. Fin 2015, **CAA** avait investi 148 millions d'euros dans des programmes d'énergies renouvelables.

CACIB, INNOVATEUR SUR LES MARCHÉS FINANCIERS

Le Groupe a réaffirmé sa détermination dans la lutte contre le changement climatique à travers de **nouveaux objectifs annoncés lors de la COP21** :

- 60 milliards d'euros de nouveaux financements structurés au cours des 3 ans à venir (**green bonds**) ;
- Le doublement du niveau de financement des énergies renouvelables en France ;
- Le financement des projets de transition énergétique à hauteur de 5 milliards d'euros d'ici 2020 grâce aux sociétés communes Amundi-Edf, Amundi-Agriculture Bank of China.

Les « **Green bonds** » sont des obligations vertes investies dans les énergies renouvelables, l'efficacité énergétique, la gestion durable des déchets, l'utilisation durable des terres (incluant les activités agricoles et forestières), la gestion de la biodiversité et de l'eau, sans oublier le transport propre. Tout récemment, CACIB a également été coordinateur mondial de l'émission d'une obligation verte de 2,8 Mds € pour Bank of China.



N° 1
mondial des obligations vertes et sociales avec **17,5 Mds\$** d'arrangements en 2015

Financement de **330** fermes éoliennes pour **15GW** et 57 centrales solaires pour **2,5 GW**

Financer

les projets et les services à l'environnement

Limiter le réchauffement climatique et s'y adapter nécessite une approche globale des modes de vie et des territoires. Dès lors, il est possible d'encourager la réduction des émissions de gaz à effet de serre (GES) sur des terrains aussi variés que la gestion de l'eau et des déchets, les bâtiments publics, les réseaux de chaleur, la biodiversité ou les transports. Ici encore, que ce soit auprès des particuliers, des collectivités publiques ou des entreprises privées, le groupe Crédit Agricole joue pleinement son rôle de financeur-conseil.

EXPERT DU FINANCEMENT DES PROJETS ENVIRONNEMENTAUX

Les solutions de traitement des eaux usées et de valorisation des déchets qui réduisent les émissions de GES, comme les aménagements du territoire qui redonnent leur place à la biodiversité et aux transports décarbonés, sont au cœur des expertises d'Unifergie. Aux entreprises, aux collectivités publiques et aux agriculteurs engagés dans la transition énergétique, cette filiale du Crédit Agricole propose en effet **des solutions spécialisées et des outils experts** qui répondent à leurs besoins d'investissement et de renouvellement d'équipements.



ACTEUR DE L'ÉNERGIE URBAINE

Réseaux de chauffage collectif, éclairage public, rénovation énergétique des bâtiments : la ville porte un enjeu de sobriété énergétique au travers de ses infrastructures. Unifergie a financé plus de 65 réseaux de chaleur, réhabilité l'éclairage public de 20 municipalités et rénové des écoles, des collèges et des universités, allouant à ces infrastructures plus de 600 millions d'euros.

600 M€
alloués par Unifergie
aux infrastructures
urbaines

SOUTIEN DE LA MOBILITÉ PROPRE

Les Caisses régionales accompagnent les particuliers qui font le choix d'acquérir des véhicules moins émetteurs de GES. Des offres de crédit préférentielles, qui peuvent être adossées à des offres d'assurance autopromotionnelles, sont ainsi proposées pour les véhicules « verts » en fonction de leurs émissions de CO₂ au kilomètre. Forces agissantes de la transition énergétique sur leur territoire, **les Caisses régionales financent aussi de nombreux équipements et infrastructures déterminants de la mobilité durable, comme les tramways.**

La Caisse régionale du Finistère a par exemple financé l'investissement du groupe Bolloré et de bus électriques. Le Groupe a également engagé 10 M€ dans une usine de fabrication, en Bretagne, de bus électriques d'une vingtaine de passagers destinés à la circulation au cœur des villes.

Autre illustration du rôle majeur que joue le Groupe sur le marché du financement des infrastructures, **le projet de LGV Sud Europe Atlantique** mobilise différentes entités du Crédit Agricole. Aux côtés de LCL, six Caisses régionales ont participé au financement du projet à hauteur de 411 millions d'euros, tandis que Crédit Agricole CIB a finalisé le financement de la concession, d'un montant global de plus de 8 milliards d'euros.



Bus électrique urbain Blue Solutions



160 Mt
de CO₂ : c'est
l'estimation
des émissions
induites par les
financements
du groupe
Crédit Agricole S.A.
à fin 2014.

CACIB, INITIATEUR DE POLITIQUES SECTORIELLES...

Depuis 2011, **Crédit Agricole CIB** utilise la **méthodologie P9XCA**, développée en partenariat avec l'Université Paris Dauphine et l'École Polytechnique, pour estimer l'empreinte carbone de ses portefeuilles et procéder à une cartographie sectorielle et géographique de ses émissions carbone induites. La dernière estimation réalisée en 2014 évalue les émissions induites du Groupe Crédit Agricole SA à 160 millions de tonnes de CO₂ équivalent.

La méthodologie a été partagée avec les banques de la place et elle est désormais **préconisée dans le guide sectoriel du secteur financier publié par l'Ademe* et l'Orse****. D'après la cartographie qui en est issue, des critères d'analyse et d'exclusion ont été dressés dans les secteurs d'activité les plus émetteurs, à savoir l'énergie (pétrole et gaz, gaz de schiste, centrales thermiques à charbon, centrales hydrauliques, nucléaire), les mines et métaux, les transports (maritimes, aéronautiques et terrestres), mais aussi sur des sujets qui méritent une vigilance accrue comme les forêts et l'huile de palme.

Une politique sectorielle sur l'agriculture est également en cours d'élaboration chez CACIB.

*Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie.
**Observatoire de la Responsabilité Sociétale des Entreprises

ET ENGAGÉ DANS LA RÉFLEXION INTERNATIONALE CONTRE LE RÉCHAUFFEMENT CLIMATIQUE

À l'occasion de la COP21, Crédit Agricole CIB a annoncé que **les quatre engagements pris à l'ONU** lors du « Sommet 2014 sur le Climat » avaient été atteints. Dans le cadre de cette conférence, Crédit Agricole S.A. a également confirmé **ses engagements dans la lutte contre le réchauffement climatique** en soutenant le « Mainstreaming Climate Action Within Financial Institutions », initiative proposant « 5 principes volontaires », pratiques et opérationnels, destinés à accroître et généraliser la prise en compte du climat dans les activités des institutions financières, de façon à **faciliter le financement de la transition énergétique et d'une économie moins carbonée**.

Axe 4

Devenir

la banque de référence
de l'épargne utile et responsable

La transition énergétique passera par la recherche, l'innovation, la sobriété des bâtiments, le transfert de technologies. Et donc par l'investissement. Fort de ses liens étroits avec la clientèle des particuliers et avec celle des investisseurs institutionnels, fort aussi de sa puissance financière au niveau international, le Crédit Agricole s'impose comme la banque de référence de l'épargne utile et responsable, au service des acteurs et des projets sur les territoires.

DES PARTENARIATS INNOVANTS

Amundi, la filiale de gestion d'actifs du Crédit Agricole, a signé un **partenariat pionnier avec EDF**. Il s'est traduit par la création d'une société de gestion à même de lever 1,5 milliard d'euros auprès d'investisseurs institutionnels et particuliers. Elle gèrera pour compte de tiers des fonds destinés à financer des projets de production d'électricité d'origine renouvelable et d'économies d'énergie B to B. Un partenariat similaire a été signé avec l'Agricultural Bank of China.

Crédit Agricole CIB est la première banque française et l'une des 3 banques commerciales au niveau mondial à être accréditée par le **Green Climate Fund**, dont le but est de faciliter et promouvoir le développement de projets de réduction d'émissions de gaz à effet de serre et d'adaptation aux impacts du changement climatique dans les pays en voie de développement. Avec cette accréditation, Crédit Agricole CIB peut désormais proposer au Green Climate Fund de participer aux projets verts de ses clients, sous différents formats.

CONSEIL POUR DÉCARBONER SES INVESTISSEMENTS

Amundi a initié le lancement des **MSCI Low Carbon Leaders Indexes** dans l'objectif de réorienter les investissements vers des actifs favorisant une croissance économique faible en carbone.

Composée d'entreprises ayant une exposition carbone sensiblement plus faible que la moyenne du marché, **cette gamme est la première à répondre aux deux dimensions de l'exposition carbone**: les émissions carbone et la consommation des réserves d'énergies fossiles. Au total, 2,5 milliards d'euros sont aujourd'hui investis dans ces nouveaux fonds indiciels bas carbone.

GESTIONNAIRE D'ACTIFS SPÉCIALISTE DE LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

Proposer aux investisseurs – particuliers ou institutionnels – des produits d'épargne qui financent la transition énergétique est l'un des piliers de l'action du Crédit Agricole pour avancer en direction d'une économie décarbonée. **Amundi, leader de l'investissement socialement responsable (ISR) avec 40 % de part de marché en France**, est au cœur de cette démarche. Tous les fonds ISR prennent en compte le critère environnemental.

Amundi innove et lance **Amundi Green Bonds**, dans un contexte où les investissements dans l'efficacité énergétique et les énergies renouvelables sont nécessaires pour faire face aux risques engendrés par le changement climatique. Ce Fonds Commun de Placement (FCP) permet aux investisseurs institutionnels de participer au financement de la transition énergétique et écologique en investissant non seulement dans le marché des « **green bonds** », mais aussi dans des titres de dettes d'**entreprises spécialisées ou leader dans le développement de technologies vertes**.

INTÉGRER LES CRITÈRES ESG DANS LE PLACEMENT DES FONDS PROPRES

La Caisse régionale de Normandie a demandé à l'agence extra financière **Oekom** de réaliser une analyse de son portefeuille de placements. Pour la Caisse régionale, l'objectif est de s'assurer que ses placements sont en cohérence avec sa politique et **ses engagements RSE**. Un premier travail montre que l'essentiel des fonds est placé dans des entreprises classées « prime » par **Oekom**, c'est-à-dire avec un bon niveau de performance ESG. La méthodologie est en train d'être affinée avec la direction du Développement durable. Après échange avec les directeurs financiers de Caisses régionales, la pratique pourrait s'élargir à d'autres Caisses en 2017.

5 Mds€
investis dans les MSCI
Low Carbon Leaders Indexes

159 Mds€
d'encours sur des fonds ISR
à fin 2015

PRESCRIPTEUR D'UNE ÉPARGNE VERTE

Pour les investisseurs désireux de se tourner vers les marchés d'actions, **Amundi a créé le fonds thématique Amundi Valeurs Durables**. Ce fonds investit dans les entreprises européennes exerçant au moins 20% de leur chiffre d'affaires dans le développement des technologies « vertes » (EnR, efficacité énergétique, gestion de l'eau et des déchets), tout en excluant les entreprises investies dans le nucléaire ou les hydrocarbures.

La promotion de l'épargne verte s'effectue également au niveau local, où l'ancrage territorial et la relation de proximité des Caisses régionales avec leurs clients sont deux atouts maîtres.

Le Crédit Agricole de l'Anjou et du Maine a ainsi soutenu la Coopérative des fermiers de Loué (CAFEL) qui souhaitait devenir autosuffisante en énergie en installant des panneaux photovoltaïques sur les bâtiments d'élevage et des éoliennes. Pour ce faire, la Caisse régionale a créé et commercialisé avec grand succès un dépôt à terme (DAT) dédié, appelé **DAT Éoloué**.

Le Crédit Agricole Pyrénées Gascogne a pour sa part lancé l'opération **#OuVaVotreEpargne**. Elle donne à ses clients le pouvoir d'orienter l'économie locale. Particuliers, entrepreneurs et associations sont invités à investir leur épargne dans des projets éco-responsables qu'ils peuvent géolocaliser.



SOFILARO, CAPITAL-RISQUEUR DES PROJETS VERTS

SOFILARO Capital Investment, filiale des Caisses régionales du Crédit Agricole Languedoc et Sud Méditerranée, accompagne depuis décembre 2015 le développement d'**ENERFIP, plateforme de financement participatif (épargne privée) en faveur de la transition énergétique**. En comparaison avec les taux d'épargne classiques, les porteurs de projets sur ENERFIP proposent des taux de retour sur investissements relativement élevés (entre 4 et 6 %).

177 M€
d'encours
sur le fonds
Amundi Valeurs
Durables à fin
mars 2016



Une version PDF accessible aux déficients visuels est téléchargeable via ce flashcode.

Retrouvez-nous sur

<http://www.credit-agricole.com/Financer-l-economie-reelle/Acteur-de-la-Transition-Energetique>

Retrouvez nos actions RSE sur

<http://www.credit-agricole.com/Responsable-et-engage>

Pour en savoir plus sur le Pacte Coopératif et Territorial

http://www.creditagricole.info/fnca/ca10_1299815/pacte-cooperatif

Merci à tous ceux qui ont participé à cet ouvrage.

Crédits photos : Crédit Agricole S.A./Pierre Olivier/GERA
Architectes-Crédit Agricole Immo/CACIB/Gleize Énergie/CAM
Énergie/IStock/Blue Solutions

Conception et réalisation : Uni-éditions

Impression : Desbouis Grésil, 91230 Montgeron, octobre 2016

Ce document est imprimé sur un papier 100 % recyclé,
avec des encres végétales.



CRÉDIT AGRICOLE

Crédit Agricole S.A.
Société anonyme au capital
de 7 729 097 322 euros
RCS Nanterre 8427872445 E
12 place des États-Unis
92127 Montrouge Cedex
Tél. : 01 43 23 52 00



Avec Ecofolio
tous les papiers
se recyclent.

